

Repères – Events & books

Ouvrages en débat

Cause animale, cause du capital

Jocelyne Porcher

Le Bord de l'eau, 2019, 115 p.

Tout – ou presque – est dans le titre de l'ouvrage de Jocelyne Porcher, qui s'attache à démontrer comment la défense de la cause animale peut servir celle d'un modèle de production capitaliste. L'ouvrage se compose de quatre parties («Un monde meilleur»; «La cause animale»; «La cause animale et le dévoilement»; «Des start-up, des milliardaires et des multinationales»), d'une conclusion, et d'une introduction dans laquelle l'auteur expose la thèse qu'elle va argumenter, à savoir la collusion d'intérêts entre industriels des biotechnologies et certains défenseurs des animaux pour imposer une agriculture sans élevage.

Le point de départ de l'ouvrage est une « intuition », vieille de cinq ans, à propos de la production de viande *in vitro*, ou du nouveau monde de l'agriculture cellulaire ou encore *clean meat* selon le terme privilégié par l'auteur. Cette biotechnologie consiste à développer *in vitro* des cellules animales de manière assez ressemblante à ce qui se fait pour produire des tissus pour des greffes de peau, par exemple. J. Porcher explique comment et par qui sont financées, massivement, les recherches et les start-up de ce domaine émergent¹. S'il ne semble pas exister encore de production commercialisée, cela ne saurait tarder et, aux États-Unis, les administrations de contrôle sont en ordre de marche depuis le 7 mars 2019².

¹ Dans la quatrième partie de l'ouvrage, une vingtaine de pages est même consacrée à l'énumération de quelque quarante investisseurs, associations et start-up de la « *disruptive food* » accompagnée pour chacun d'entre eux d'une courte présentation. On y trouve la fondation Bill Gates avec d'autres milliardaires et fonds d'investissements, principalement aux États-Unis.

² Voir www.usda.gov/media/press-releases/2019/03/07/usda-and-fda-announce-formal-agreement-regulate-cell-cultured-food.

L'un des intérêts de ce livre est qu'en présentant le monde de l'agriculture cellulaire, J. Porcher montre la continuité de la logique économique à l'œuvre. Elle souligne en effet le parallèle entre la naissance de l'élevage industriel et la *clean meat*, « résultat de plus de 150 ans d'applications scientifiques et industrielles au monde de l'élevage ». La production *in vitro* loin d'être « disruptive » n'est qu'une actualisation du processus d'appropriation capitaliste, la base productive étant la cellule au lieu d'être l'animal entier. La *clean meat* traduit certes un changement d'échelle dans l'exploitation animale, mais relève néanmoins de la même logique que l'industrialisation des élevages, à savoir « des pratiques de travail avec les animaux, dépourvues de toute rationalité autre qu'économique ». S'il s'agit pour les tenants de la *clean meat* de lutter contre « l'archaïsme des productions animales », la zootechnie du XIX^e siècle l'a fait bien avant elle en développant des modes de production industriels contre les élevages que l'on dirait aujourd'hui « traditionnels » ou non conventionnels.

Mais qu'en est-il de la réception par les consommateurs de cette nouvelle nourriture ? Les études de marché citées par J. Porcher montrent des résistances certaines aux États-Unis et en Europe mais aussi en Inde et en Chine pourtant plus favorables. C'est donc là que les nouveaux acteurs de la cause animale entrent en jeu, afin de préparer le terrain ou plutôt le marché pour la viande cellulaire. « Le rôle des start-up est de concevoir les produits ; celui des associations abolitionnistes est de produire le terrain mental et affectif des consommateurs pour qu'ils les acceptent » (p. 69). En France, cela concerne plus particulièrement l'association L214, mais J. Porcher en profite aussi pour régler leur compte aux mouvements végétariens et surtout vegan, ainsi qu'à ceux de « libéralisation animale ». Quant aux caractéristiques de ces nouveaux acteurs, disons pour synthétiser qu'ils s'inscrivent tout d'abord dans les courants abolitionnistes plutôt que réformistes en matière d'élevage, c'est-à-dire qu'ils prônent un abandon de toute forme de production animale (sans distinguer entre élevage industriel et élevage en bio, par exemple), et pour certains de toute forme de cohabitation humains/ animaux. Ils utilisent ensuite, comme l'association L214, des modes de communication et d'entrisme, de propagande

pourrait-on dire avec l'autrice³, particulièrement efficaces qui ont pour objet de « provoquer un dégoût physique et moral de la viande » en donnant à voir les conditions d'élevage et d'abattage du bétail. À la question de savoir pourquoi une telle médiatisation et un tel succès de ces discours aujourd'hui alors que les élevages industriels existent dans la plupart des pays industrialisés depuis plus de cinquante ans et ont entraîné dès leur création des mouvements associatifs de protestation, la réponse de J. Porcher est simple, mais convaincante et argumentée. C'est, nous dit-elle, parce que « la critique de ces systèmes n'avait jusqu'à présent aucun intérêt économique ». Or, ce n'est plus le cas avec l'agriculture cellulaire. De plus, outre la question animale, les impacts environnementaux des élevages qui seraient évités par le développement de la *clean meat* sont mis en avant par ses promoteurs.

Le ton de l'autrice est très dur à l'égard de ces nouveaux tenants de la cause animale, on pourrait dire qu'il ressort davantage du registre lexical militant que scientifique, ce qui n'a rien d'étonnant quand on sait que la chercheuse, sociologue à l'Inrae, revendique « un point de vue subjectif critique contre le traitement industriel des animaux d'élevage⁴ », elle qui a été éleveuse dans une vie antérieure. Elle s'insurge en effet dans ce nouvel ouvrage contre « un monde profondément inscrit dans la dynamique capitaliste d'exploitation du monde » qui serait construit par les multinationales de l'agroalimentaire, soutenues par leurs « laudateurs cupides, stupides, naïfs ou crédules » que sont les journalistes, les personnalités en vue, tous nouveaux militants de la « cause animale ». Car c'est l'objet même du travail de recherche de J. Porcher qui est attaqué et qu'elle défend, bec et ongles si l'on ose dire. En travaillant depuis des années sur les relations humains/animaux en élevage, elle étudie, mais aussi s'attache à promouvoir, un modèle économique qui n'obéirait pas à une logique exclusivement financière et qui serait celui des élevages paysans pensés « à hauteur des animaux ». Or, dans le discours des défenseurs autoproclamés de la cause animale, qu'ils jouent les « idiots utiles » des multinationales et des fonds d'investissement ou qu'ils les servent « en pleine conscience », aucune distinction n'est faite : toute forme de production animale qui conduit à la mise à mort des bêtes est condamnable, qu'il s'agisse d'un élevage extensif ou industriel. De son ouvrage ressort bien le sentiment d'une double injustice : celle, d'une part, de mettre dans le même bain les élevages qu'elle défend et

les productions animales qu'elle dénonce, et celle, d'autre part, de le faire au nom de la cause animale, alors que, comme elle s'attache à le démontrer, cause animale et cause humaine sont un tout, pareillement menacées par des logiques financières et désincarnées. Penser l'élevage pour J. Porcher, c'est penser la condition humaine. Car au-delà des élevages, c'est la place de l'animal dans les sociétés humaines qu'elle défend. Ce faisant, elle répond aux positions les plus extrêmes, et pas toujours très cohérentes d'ailleurs des tenants des mouvements de libération animale, les « liquidateurs » selon elle, qui soutiennent que toute forme de domestication serait un asservissement des animaux, condamnable par principe.

Or, il me semble que c'est peut-être précisément la faiblesse de cet ouvrage que d'aller sur le terrain de la disparition de l'animal dans les sociétés humaines, en poussant parfois trop loin ses arguments. C'est le cas en particulier dans la conclusion où l'autrice dessine un monde aux mains des multinationales des biotechnologies trop caricatural selon moi, où la *clean meat* serait « la porte ouverte à l'un des tabous les plus puissants, le cannibalisme », les cellules humaines ne pouvant se différencier de celles d'un porc ou d'une vache, par exemple. Mais c'est sans doute le travers inévitable lorsqu'il s'agit de contrer des positions elles-mêmes radicales et peut-être suis-je moi-même trop naïve.

Il me semble pourtant que le futur sera un entre-deux. D'une part, la production de viande cellulaire commence à être sérieusement critiquée, y compris dans des médias qui reprennent des études scientifiques récentes⁵, non seulement sur ses impacts environnementaux qui ne sont pas négligeables, mais aussi sur ses coûts et sa capacité à remplacer à grande échelle les productions conventionnelles. Plus vraisemblablement, elle restera sur des marchés de niche, ceux des défenseurs de la « cause animale » et de leurs animaux de compagnie⁶, qui pourront se l'offrir et ne sera pas une voie de salut pour « nourrir la planète ». D'autre part, la maltraitance des bêtes en élevages industriels restera entière, les normes de bien-être animal, même si elles se durcissent encore

³ Si le lecteur estime qu'elle en fait trop, il pourra aller visiter le site de l'association et regarder, par exemple, le contenu des mallettes pédagogiques proposées, gratuitement, dans les établissements scolaires.

⁴ Porcher J., 2002., p.3. *Éleveurs et animaux, réinventer le lien*, Paris Presses universitaires de France.

⁵ Voir, par exemple, Deluzarche C., 2019. Viande in vitro : encore pire pour la planète que la vraie ?, *Futura*, enquête publiée en février 2019 sur www.futura-sciences.com/planete/actualites/rechauffement-climatique-viande-in-vitro-encore-pire-planete-vraie-75120/ ou encore, en novembre 2019, « La viande in vitro ne convainc pas toute la communauté scientifique » article publié sur le site *Réussir*, www.reussir.fr/la-viande-vitro-ne-convainc-pas-toute-la-communaute-scientifique.

⁶ Dont certains chiens et chats sont pourtant déjà passés aux protéines végétales. Voir le site étonnant de l'entreprise de capital-risque Stray Dog Capital qui répond positivement à la question « *Can your companion animal thrive on a plant-based diet?* », <https://straydogcapital.com/>.

un peu dans les pays riches, n'étant pas par nature en capacité d'en porter une critique radicale. Quant à la disparition des animaux de nos sociétés, il me semble qu'il ne faut pas négliger le marché et les mannes financières générés par les animaux de compagnie, qui pourraient s'avérer un frein efficace. On peut par ailleurs se demander si le travail animal ne sera pas appelé à se diversifier, on pense par exemple à l'emploi d'animaux spécialisés dans les services à la personne, en milieu hospitalier notamment⁷.

Au final, malgré quelques faiblesses, l'ouvrage de J. Porcher est à saluer, et sa lecture à recommander, en ce qu'il participe non seulement à la critique des tendances lourdes de notre époque à l'égard du vivant, ici la *clean meat* comme stade supplémentaire dans la réification du vivant animal, mais aussi à traquer les stratégies financières à l'œuvre derrière des causes qui en semblaient éloignées.

Isabelle Doussan

(INRAE, UMR Gredeg, Valbonne, France)

isabelle.doussan@inrae.fr

Deux degrés.

Les sociétés face au changement climatique

Edwin Zaccai

Presses de Sciences Po, 2019, 276 p.

Dans son dernier ouvrage, Edwin Zaccai, professeur en sciences de l'environnement à l'Université libre de Bruxelles, dresse une « cartographie » de l'(in)action face à la gravité des impacts (sociaux et environnementaux) actuels et futurs du réchauffement climatique. D'une part, partant du constat du « grand décalage » de la trajectoire mondiale avec l'objectif officiel et quasi inatteignable de contenir le réchauffement entre 1,5 et 2°C, il s'intéresse aux causes humaines et sociales de l'inertie de cette lutte. D'autre part, observant la « force et la diversité » d'actions climatiques qui s'affirment continuellement dans les différents milieux sociaux, économiques et politiques, il observe les réponses systémiques tentées par notre société afin de notamment décrypter les différents types de mobilisation sur ce sujet qui rallie toujours plus d'acteurs.

En premier lieu, il tente d'expliquer les raisons profondes de l'inertie de cette lutte. Selon lui, la difficulté s'explique par trois dépendances structurelles (technologique, économique et culturelle) de notre société aux énergies fossiles. Ces dépendances sont à l'origine des nombreux blocages qui se reproduisent dans le monde.

⁷ Pour un exemple très particulier (cheval visiteur d'hôpital), voir le cheval Peyo dont l'une des membres du personnel soignant dit qu'il est « un collègue supplémentaire », www.youtube.com/watch?v=Gt4P3jKBF54.

À cela, il ajoute les contradictions individuelles constitutives de la condition humaine. En effet, certains font preuve de dissonance cognitive (en relativisant et en rationalisant leurs actes)⁸. Il critique aussi l'incohérence des « petits gestes » encouragés auprès des consommateurs. Une « révolution climatique » (*i.e.* un changement de régime orienté, après un changement radical de pouvoir, vers un système profondément moins émetteur) étant théoriquement possible⁹, l'auteur relève finalement que la dépendance aux fossiles et, surtout, que l'existence de bien d'autres sujets de revendications sociales, rendent improbable à court terme une révolution purement climatique.

En second lieu, il tâche d'identifier les types d'actions ou « réponses structurelles » que notre société tente actuellement d'apporter pour inverser la courbe : outils technologiques (énergies renouvelables, efficacité énergétique) et économiques (tarification carbone, orientation des investissements) ou encore l'adaptation au changement climatique en cours (et qui continuera de façon exponentielle), ainsi que d'autres réponses plus controversées telles que la géoingénierie (posant d'autres problèmes environnementaux et économiques) ou la remise en cause du capitalisme basé sur le productivisme sans satiété (et créateur d'inégalités dès le travail de production) et du néolibéralisme (critiquable car il implique un ajustement des prix peu fiable et une financiarisation de l'économie) qui l'accompagne. Des solutions de réduction des émissions existent donc dans les différents secteurs (électricité, industrie, agriculture, logement, transports), mais restent incomplètes et insuffisantes. Il l'explique par deux difficultés structurelles : l'effet rebond (la baisse du prix d'une ressource peut augmenter son usage) et l'existence de véritables trajectoires avec des conséquences systémiques pouvant freiner ou accélérer les changements (normes techniques majoritaires, influence des lobbies, etc.). De plus, la coopération internationale via les COP établie au cours des dernières décennies est une réponse structurante en cours d'équilibrage, mais l'équilibre des parties s'impose

⁸ E. Zaccai nous informe que la théorie de la dissonance cognitive fut développée par Leon Festinger dans les années 1950.

⁹ Il valide cette hypothèse en appliquant, à la question climatique, les cinq facteurs du sociologue Jack Goldstone décrivant les facteurs favorables à la dynamique de révolution : l'affaiblissement économique, un clivage au sein des élites, un « récit » sur les injustices se répandant dans les classes sociales, des héros auxquels s'identifier, le soutien des pays extérieurs. Théorie qu'il relate d'après l'ouvrage de Goldstone J.A., 2014. *Revolutions: a very short introduction*, Oxford, Oxford University Press.

surtout en faveur de celles qui sont les plus dotées de pouvoir.

Il identifie ensuite les divers « modes d'engagement », autrement dit les façons de concevoir les problèmes et d'en faire l'objet de discours ou d'actions. Ces modes d'engagement se reflètent via différents acteurs qui, en quelque sorte, « exécutent » les réponses structurelles et témoignent de dynamiques multiples qui préparent ou opèrent des changements avec des visions différentes.

D'abord, le mode d'engagement indispensable pour une transformation d'ensemble peut se faire via les pouvoirs publics qui proposent des solutions techno-énergétiques et une réforme profonde de la régulation économique. Cette action se construit notamment via l'argument des « co-bénéfices » qui relie la lutte contre le changement climatique avec d'autres sujets sociaux (la pauvreté, par exemple). Mais ce niveau d'action reste limité car les procédures sont lentes et il peut y avoir des conflits au sein même de l'action publique (avec la branche économique, par exemple). Ce niveau est aussi insuffisant car il y a d'autres niveaux de pouvoir chez d'autres acteurs, par exemple : un contre-pouvoir du néolibéralisme apparaît car la capacité d'action des pouvoirs publics diminue (compétences fragmentées et incomplètes, notamment au niveau international), un contre-pouvoir des citoyens apparaît lorsqu'ils résistent face aux nouvelles normes, etc. De plus, il y a des interactions fortes entre les stratégies d'entreprises et les actions citoyennes.

L'auteur place en second mode d'engagement les initiatives des entreprises qui ont une responsabilité importante dans les émissions. Comme leviers, elles disposent du contrôle des technologies et d'immenses capitaux financiers. Elles proposent souvent des engagements volontaires, mais du fait de la peur des pertes à court terme, des lobbies, elles sont nombreuses à ne pas s'engager en profondeur, voire à freiner. Il explique cette difficulté par la recherche du profit à court terme mais note qu'un secteur bas carbone se développe chez les petites entreprises (dans les domaines de la transition énergétique ou de l'adaptation). Si l'auteur critique la prise en compte de l'engagement des grandes entreprises, il pense néanmoins que leur rôle doit être évalué et qu'elles peuvent être des solutions dans différentes situations : en cas d'opportunité ou de risques financiers, ou bien de politiques publiques pouvant influencer l'action de ces entreprises, ou encore dans l'hypothèse de demande et d'action provenant directement des citoyens. Les pouvoirs publics et les grandes entreprises constituent ainsi les deux types d'acteurs les plus puissants d'un changement possible. L'enjeu est que les premiers se lancent véritablement et soient suivis des secondes.

Troisièmement, E. Zaccai cible les mouvements de transition qui s'organisent afin de créer de nouveaux

modes de vie où l'aspect culturel joue un rôle important. Ces initiatives se font via des modes d'actions consensuels cherchant surtout à peser sur les pouvoirs publics. Ce mouvement citoyen, qui mobilise des individus ou des collectifs localisés et organisés en réseaux, revendique le terme de « transition¹⁰ ». S'y ajoutent des mobilisations civiques : manifestations pour le « climat » organisées entre générations ou entre jeunes et avec un consensus non violent, ou encore des actions juridiques se multipliant au niveau planétaire contre des États et des entreprises (ce qui pourrait les contraindre à changer leurs activités).

Quatrièmement, l'auteur relève les mobilisations plus radicales impliquant une confrontation et une prise de risque afin d'obtenir des changements profonds du système économique et politique. Un trait commun rassemble une grande partie de ces militants radicaux : la condamnation formelle du capitalisme. E. Zaccai compare ce mouvement et celui des Gilets jaunes naissant : ils divergent mais ils ont en commun la remise en cause du système de gouvernement et l'usage de la désobéissance civile. Une convergence est recherchée par certains écologistes. Par ailleurs, l'auteur distingue les occupations de lieux (« zones à défendre » [ZAD]) et les mobilisations « hors-sol » (où il place Alternatiba et Extinction Rebellion).

Sur cette question des mobilisations radicales, l'analyse gagnerait à préciser les réflexions et débats portant sur les divers modes d'actions (le choix de prôner une unité ou une pluralité de modes d'actions, plus ou moins radicaux, plus ou moins non violents, etc.) et à donner une vision plus complète des mouvements qui s'en revendiquent (la catégorie des mobilisations « hors-sol » est, par exemple, assez floue)¹¹. Cela permettrait une classification plus précise de ce mouvement dont les protagonistes ne sont souvent pas sans lien avec d'autres catégories de mobilisations définies par l'auteur, notamment les mobilisations civiques. En effet, E. Zaccai reconnaît que la frontière de ce mode d'engagement avec le précédent n'est pas nette. Greta Thunberg, par exemple, qu'il qualifie de figure de la mobilisation (civique) des jeunes, affirme ne rien attendre des entreprises actuelles.

Enfin, l'auteur observe un dernier mode d'engagement où se situent des « appels à des changements de

¹⁰ Il mentionne le mouvement des *transition towns* (Rob Hopkins), le film *Demain* de Cyril Dion et Mélanie Laurent, etc.

¹¹ Voir à ce sujet les réflexions et les débats, issus de certains courants de pensée ou mouvements : par exemple Murray Bookchin, penseur d'une certaine écologie sociale, Peter Gelderloos, 2007. *How nonviolence protects the state*, Cambridge, South End Press, ou d'autres mouvements radicaux, notamment Earth First!, Deep Green Resistance, etc.

conception du monde» visant «à faire du respect de la Terre le principe d'une éthique plus large et en partie idéalisée». Il rassemble au sein de ce même mode d'engagement les approches dites «révolutions de consciences» et celles de l'engagement religieux (il en observe, par exemple, du côté chrétien et islamique).

Concernant les «révolutions de consciences» il en saisit l'origine chez des auteurs (Aldo Leopold, John Baird Callicott, Arne Naess, Ivan Illich, André Gorz, etc.) qui, chacun à sa façon, pointent les attitudes culturelles ou les conceptions morales en tant que source principale du problème. Dans la continuité de ce courant il identifie une «veine intellectuelle» (Dominique Bourg¹², Pablo Servigne, Pierre Rabhi, Nicolas Hulot, etc.) appelant à une transformation s'élargissant à une forme de spiritualité ou de changement intérieur permettant de vivre à la fois «plus heureux et plus sobre».

Il affirme qu'il existe de multiples liens entre ces approches dites «de la conscience» et les approches religieuses. Il admet notamment que ces approches ont le mérite de mettre en évidence «le réel conflit qui oppose les valeurs prééminentes d'accomplissement à travers la consommation et le respect de l'environnement». Par ailleurs, il estime que ces approches auraient en commun la «conversion» (à une conscience ou à une religion). Dès lors, selon lui, certaines de ces approches donneraient «un affichage trop net de la nécessité de changer d'échelle de valeur». Ainsi, «une conversion ressentie comme obligatoire» pourrait freiner leur acceptation et créer des clivages face à «la liberté de conscience». Toutefois, bien qu'il précise que les initiatives religieuses se distinguent des autres, cette position de l'auteur admettant un parallèle entre les appels à la (prise de) conscience écologique et la conversion religieuse se risque à l'amalgame. Enfin, concernant l'efficacité de ce mode d'engagement, il considère qu'il opère plutôt par «contagion progressive» et que, seul, il ne conduit pas à des actions «suffisamment tangibles et rapides».

Une volonté de structuration des blocages rencontrés dans cette lutte et des réponses qui y sont apportées fait l'intérêt de cet ouvrage. Nous partageons l'impuissance de l'auteur face à la nécessité de changer les comportements, dans le respect de l'équité, tout en réduisant les inégalités. Après cet exposé, il avoue continuer à se poser de nombreuses questions qu'il propose d'étudier. Nous en relèverons deux. Comment contribuer à une réforme rapide et efficace des modes de décisions politiques et économiques? Comment construire et conduire des alternatives dans une période de contestation croissante du pouvoir sous différents régimes politiques? Oui, la lutte

contre la crise climatique et écosystémique demande encore beaucoup d'énergie de réflexion et d'action. Maintenant!

Yanis Nothias

(Étudiant en master Sociétés et biodiversité,
Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France)
yanis.nothias@edu.mnhn.fr

Quand la forêt brûle.

Penser la nouvelle catastrophe écologique

Joëlle Zask

Premier Parallèle, 2019, 195 p.

Publié à l'automne 2019 au moment des incendies qui ont ravagé l'Amazonie, puis réédité en janvier 2020 quand l'Australie était en proie à des feux incontrôlables au cœur de l'été austral, l'essai *Quand la forêt brûle. Penser la nouvelle catastrophe écologique* de la philosophe Joëlle Zask (Aix-Marseille Université, Institut d'histoire de la philosophie) est d'une actualité brûlante. Nul doute, malheureusement, que son livre reviendra à notre secours tant le sujet, les mégafeux, s'installe dans le paysage des catastrophes environnementales récurrentes et demande encore à être compris.

Pourtant le livre a pour origine une expérience toute personnelle : un feu de forêt au cap Bénat dans le Var en 2017. Face au choc et au désarroi que provoquent l'incendie et la disparition d'un paysage familier (à nouveau évoqués à la fin de l'ouvrage), l'auteure examine, dissèque le phénomène des mégafeux. En une vingtaine de chapitres courts, denses, parfois au plus près des forêts calcinées de plusieurs continents, elle nous montre en quoi les mégafeux sont un poste d'observation des catastrophes environnementales actuelles et à venir, et comment les comprendre, les appréhender quand les émotions dominent, quand il est trop tard et que la catastrophe se déroule sous nos yeux... et peut être comment les prévenir.

La première chose à retenir de cet essai et qui en constitue la toile de fond, c'est que les mégafeux, comme tous les feux, ne sont pas des phénomènes naturels : ils sont la manifestation soudaine et spectaculaire des interactions entre les humains et la nature sur le temps long. Parce qu'ils ont des effets dévastateurs, aussi bien pour les sociétés humaines que pour les écosystèmes forestiers, les mégafeux sont des monstres que nous avons façonnés, libérés par les sécheresses à répétition, des feux hors normes par la taille, la sévérité et le comportement. Ce qui intéresse particulièrement J. Zask dans les mégafeux, c'est qu'ils rendent «absurde la structure dichotomique qui sous-tend notre relation à la nature» et renvoient dos à dos deux idéaux qui ignorent la nature sociale des feux : d'un côté, la domination de la

¹² Bourg D., 2018. *Une nouvelle terre*, Paris, Desclée de Brouwer.

nature qui justifie l'interventionnisme décomplexé sur notre environnement, de l'autre son idéalisation sur laquelle s'appuie le courant préservationniste de l'écologie. Or, loin d'offrir des solutions aux mégafeux, ces deux modèles de pensée construisent ensemble la catastrophe.

Sur plusieurs chapitres, l'auteure analyse ce moment historique qui a consisté à éliminer massivement les feux sur tous les continents à partir de la fin du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Elle rappelle que cette politique de suppression des feux s'est faite en menant une véritable guerre pour interdire leur usage et les éteindre afin de protéger l'exploitation industrielle naissante des forêts et défendre l'aménagement de ces nouveaux fronts pionniers. Mais cette guerre fut aussi une guerre coloniale, une guerre d'asservissement des populations autochtones et locales et de leur environnement, au profit de l'exploitation des ressources agricoles et forestières. Ce combat planétaire contre le feu, et ceux qui l'utilisaient, fut dramatiquement efficace et entretient, encore aujourd'hui, l'illusion tenace d'une domination de la nature qui marqua si profondément le siècle passé. Outre qu'il profite à une industrie de lutte contre les incendies de plus en plus technologisée, il nous laisse croire que les mégafeux, et les feux en général, sont maîtrisables, disculpant nos choix d'aménagement passés et présents, l'exploitation industrielle des surfaces boisées et la plantation d'essences exotiques dangereusement pyrogènes comme l'eucalyptus au nom du profit. Mais surtout la lutte à mort contre les feux, assujettie à l'exploitation de la nature, entre dans une impasse en ignorant les enjeux et les fonctionnements écologiques des écosystèmes forestiers. Car la question n'est pas de savoir si les biomasses de combustibles accumulées au cours des 150 dernières années brûleront un jour, mais quand. La réponse est : maintenant !

La deuxième idéologie mise en cause dans cet essai sur les feux de forêt est pour J. Zask l'idéalisation de la nature qui reposerait sur l'argument suivant : les feux sont des phénomènes naturels, entendons par là qui participent au bon fonctionnement de ces écosystèmes, et il faut donc y voir la perspective d'un meilleur état de conservation de la nature. Si le courant préservationniste n'est pas nouveau en écologie puisqu'il fait partie de sa matrice originelle, je ferai ici remarquer que son positionnement à l'égard des feux de forêt a radicalement changé au cours du XX^e siècle. Jusqu'aux années 1970, les feux étaient considérés comme un danger menaçant l'équilibre d'une nature encore idéalisée. Incarné aux États-Unis par Smokey the Bear, l'ours habillé en uniforme de ranger, icône de la lutte contre les incendies dans les parcs américains, le préservationnisme s'est d'abord joint à la politique de suppression des feux. Ce n'est qu'à la lumière des avancées en écologie et des grands incendies des décennies qui suivirent (les

incendies de 1988 à Yellowstone touchant un tiers du parc national furent un tournant symbolique et probablement un des premiers mégafeux médiatisés) que le feu retrouva sa place dans la gestion des espaces naturels et qu'il est aujourd'hui un argument fort des programmes de *rewilding*, ou réensauvagement, de ces mêmes espaces. Mais ces feux sont-ils pour autant un retour à l'ordre naturel des choses ? Non, nous explique la philosophe, car idéaliser, tout comme dominer la nature, entraîne une rupture inefficace sur les plans pratique et théorique pour faire face aux feux.

De manière fort juste, J. Zask remarque que les feux sont souvent réduits à leur origine, l'allumage du feu donc, qui est en effet soit anthropique (volontaire ou involontaire), soit naturel (la foudre dans la plupart des cas). Mais c'est oublier qu'un feu n'est pas ce qui l'allume, mais ce qui brûle, où, quand, comment. Et c'est là qu'il devient difficile de distinguer la part humaine de la part non humaine des feux. L'écologie du feu utilise le concept de régime de feu pour discriminer et distinguer la grande hétérogénéité de ce phénomène et exprimer, par des critères plus ou moins complexes à appréhender, la temporalité, l'intensité ou encore la sévérité des feux. Or, il apparaît clairement que la plupart de ces critères sont potentiellement contrôlables par les humains. Outre qu'ils collectent, aménagent, favorisent, consomment ou font consommer la végétation qui est la matière qui va brûler, les hominines ont été en capacité d'initier des feux depuis au moins 500 000 ans, et nous leur devons beaucoup. En effet, peu de facteurs ont eu un rôle aussi décisif sur l'évolution biologique de notre espèce et le développement des relations sociales. Le feu est également l'outil majeur, et le plus ancien, dont a disposé l'humanité pour façonner son environnement. Cet usage du feu remonte bien avant qu'*Homo sapiens* n'entre en scène et devint omniprésent avec la colonisation de la planète par notre espèce jusqu'au XIX^e siècle, comme le montrent les travaux issus de l'archéologie, de l'ethnologie ou encore de l'écologie historique. Les conséquences de l'ignition anthropogénique sont si massives que l'on peut estimer qu'il s'agit de l'impact humain le plus déterminant sur le monde naturel, et J. Zask a raison de suggérer, dans les pas de Stephen J. Pyne, le grand historien du feu, qu'avant le Capitalocène, les hominines ont initié le Pyrocène.

La suppression des feux est un marqueur de l'ère moderne. Elle est la catastrophe écologique, sociale et pyrogénique, entraînant les systèmes socioécologiques sur des trajectoires inconnues, avec pour conséquence l'accumulation inédite de combustible, véritable poudrière sur laquelle nous nous tenons, et incroyable régime d'exception instauré pendant plus d'un siècle au regard de l'histoire des interactions humaines avec la nature. En refusant le feu, en le rejetant en dehors du monde humain, nous avons créé les conditions rendant possibles les

mégafeux, des feux terriblement humains donc, mais incontrôlables, violents et asociaux – des feux zombies en quelque sorte – au contraire des brûlages où se négocient entre humains, et avec les non-humains, les conditions d'existence humaine que l'auteure entend sauvegarder.

On comprendra que l'ambition de J. Zask est de recourir au phénomène des mégafeux pour penser plus largement nos rapports théoriques et pratiques avec la nature. Parce qu'ils sont autant un facteur essentiel de l'histoire humaine et des écosystèmes que le produit de cette histoire commune, les feux brouillent les catégories issues du dualisme nature/culture avec lesquelles nous pensons nos rapports avec les non-humains. Parce que les mégafeux requièrent de rétablir « des pratiques avec la nature adaptées à la fois à l'environnement et aux activités humaines », les visions dominatrice ou idéalisante de la nature ne sont d'aucun support face aux mégafeux. Qualifiés de « fait socio-naturel total » par l'auteure, les mégafeux, comme de nombreux phénomènes environnementaux, ne peuvent être compris qu'à la croisée des différentes disciplines et des différentes formes de savoirs.

Quand la forêt brûle. Penser la nouvelle catastrophe écologique fera date dans la littérature francophone. Malgré une communauté scientifique très active sur les interactions « homme-nature » et une littérature extrêmement abondante dans le monde anglophone, le sujet des feux, abandonné à la protection contre les risques d'incendie dans les régions méditerranéennes, demeure marginal en France, que ce soit en écologie ou dans les humanités environnementales. Il s'agit pourtant, comme J. Zask l'appelle de ses vœux, de réapprendre à vivre avec le feu, de réactiver ce lien historique essentiel avec notre environnement, de substituer une lutte unilatérale contre les feux par une concertation pluraliste et donc de définir les traits d'une écologie démocratique. Cette conclusion vers une « culture du feu » pose, il me semble, les enjeux de futures recherches interdisciplinaires et transdisciplinaires sur ce sujet aussi passionnant que fondamental pour le futur de nos sociétés qu'est le feu.

Samuel Roturier

(AgroParisTech, UMR ESE, Orsay, France)

samuel.roturier@universite-paris-saclay.fr

Les âmes sauvages. Face à l'occident, la résistance d'un peuple d'Alaska

Nastassja Martin

La Découverte, 2016, 312 p.

d'anthropologie de la nature développés par ce dernier¹³. On connaît la réflexion que Descola mène depuis de nombreuses années pour proposer une approche universelle des modes d'identification en distinguant entre des ontologies, c'est-à-dire des modèles expliquant comment les humains perçoivent les continuités et les discontinuités dans le monde qui les entoure. Parce que chaque société cherche à systématiser sa relation avec les non-humains (plantes, animaux, esprits, ancêtres...) mais ne dispose, pour penser cette relation, que d'une distinction structurale de base – commune à toutes les cultures – entre l'apparence sensible (la physicalité) et l'intériorité, la classification générale des sociétés se réduit dans les faits au nombre restreint de possibilités logiques offertes par les manières de combiner ces deux dimensions sur l'axe continuité/discontinuité, aboutissant à distinguer entre quatre ontologies : l'animisme (ressemblance des intériorités, différence des physicalités), le naturalisme (différence des intériorités, ressemblance des physicalités), le totémisme (ressemblance des intériorités et des physicalités) et l'analogisme (différence des intériorités et des physicalités).

Nastassja Martin effectue entre 2005 et 2008 une enquête au nord-ouest de l'Alaska, dans la partie américaine du groupe gwich'in (kutchin), une population autochtone anciennement nomade de chasseurs et de pêcheurs de l'intérieur des terres, convertie depuis le XVIII^e siècle au christianisme – et à sa version anglicane à partir du XIX^e siècle – mais dans lequel le fond animiste demeure prégnant. En bonne élève, l'auteure applique la grille théorique de son mentor, ce qui lui fournit les moyens de parler à la fois de ce fond animiste à partir de son enquête sur les pratiques et les valeurs gwich'in en rapport avec la nature et la chasse et des politiques publiques concernant les peuples autochtones de l'Alaska et leurs ressources naturelles, largement inspirées, quant à elles, par le naturalisme. Avec un rendement inégal d'ailleurs, car je trouve son approche du premier thème moins réussie que celle, critique, de la philosophie qui inspire les lois, les institutions d'État et les projets privés, présentée dans les trois premiers chapitres du livre. L'auteure y développe l'idée que le naturalisme qui pose le principe de l'extériorité de l'homme vis-à-vis de son environnement inspire dans ce contexte deux types de politiques en apparence opposées, d'une part l'exploitation de la nature, d'autre part sa mise en défens et sa sanctuarisation. Elle montre que ce couple exploitation/sanctuarisation fonctionne dans les faits et dans la politique au quotidien comme les deux faces de la même ontologie pour circonscrire les règles du débat public, comme dans le conflit environnemental en

Ce livre, issu d'une thèse de doctorat dirigée par Philippe Descola, se situe dans le droit fil des travaux

¹³ Voir notamment Descola P., 1993. *Les lances du crépuscule. Relations jivaros, Haute-Amazonie*, Paris, Plon et 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.

territoire gwich'in, décrit pages 77 à 82, où des tentatives d'arracher la décision sur un projet d'exploitation de pétrole ou de gaz ont été lancées en mettant dans la balance des concessions sur la protection de nouveaux espaces. Dans son livre, l'auteure donne la liste des lois¹⁴ et des acteurs et institutions¹⁵ qui s'affrontent et cherchent à étendre la portion d'espace gwich'in sur lequel devrait s'appliquer tel ou tel élément de la législation de manière à faire triompher leur perception de ce en quoi consiste le bien public, entre le développement (c'est-à-dire l'exploitation de la nature) et la conservation, les gouvernements tribaux ayant la lourde tâche de porter à eux seuls la critique du naturalisme et l'expression du bien tels que les Gwich'in le conçoivent.

Pour ce qui concerne la première question, celle des pratiques de chasse et de pêche gwich'in et l'ontologie animiste à laquelle elles renvoient, je pense que l'auteure en propose une description trop réductrice à partir de sa reprise de l'hypothèse du dialogue égalitaire (peut-être même perspectiviste¹⁶) entre sujets humains et non humains, l'acte de mise à mort de l'animal par le chasseur étant présenté comme l'attitude de respect par excellence de l'homme envers sa victime, le seul moyen de reconnaître sa subjectivité véritable¹⁷. Il est possible de présenter les choses de cette façon, à condition d'ajouter – ce qui n'est pas fait dans le texte – que chez les Gwich'in, la subjectivité de la victime s'entend y compris en y intégrant

son accord personnel à son objectivation ultérieure (car une fois tué, l'animal sera mangé et il faut bien qu'il soit objectivé pour l'être¹⁸), motivée par ce qu'il faut bien imaginer comme étant sa sollicitude vis-à-vis des hommes, son acceptation volontaire à servir à la conservation et à la reproduction des familles de pêcheurs et des chasseurs qui vont se nourrir de sa chair... Car c'est à la condition d'être utilisés pour nourrir des sujets humains que les animaux acceptent de se donner aux hommes, leur capture et leur mise à mort n'étant pensables que dans ce contexte. Cette manière de concevoir les choses devient encore plus claire lorsque l'auteure évoque par contraste (dans le chapitre 6) les Américains blancs qui viennent en territoire gwich'in pratiquer soit le « *catch and release* » pour la pêche, soit le prélèvement des trophées en laissant la viande pourrir sur place pour les caribous. Ces pratiques suscitent l'indignation autochtone parce que, selon N. Martin, elles transformeraient des sujets animaux en objets : « [pour les Gwich'in] on ne saurait attraper un poisson pour ensuite le relâcher comme un vulgaire objet » (p. 164). À mon sens, les usages des Américains blancs, pas plus que les usages gwich'in, ne transforment des sujets en objets – ils le font même plutôt moins puisque les pêcheurs américains relâchent le poisson capturé –, mais ils rompent définitivement avec les bonnes raisons qui, selon les Gwich'in, justifient que les hommes pratiquent la chasse et la pêche : celles d'entrer en dialogue avec des entités et d'obtenir pour certaines d'entre elles qu'elles se sacrifient (ou qu'elles accomplissent simplement leur destin personnel en se laissant tuer), c'est-à-dire qu'elles acceptent que leur corps soit objectivé pour être transformé en nourriture et contribuer ainsi à la reproduction d'autres sujets, celles des familles de pêcheurs et de chasseurs, qui ne peuvent vivre sans ces sacrifices. La pêche et la chasse ne se conçoivent pas en dehors de cette continuité des échanges entre êtres et tout chasseur (ou pêcheur) qui négligerait la chair qui lui est offerte indiquerait qu'il « se suffit à lui-même ». Il signifierait qu'il n'a pas besoin de la sollicitude des animaux pour se nourrir et cette attitude ferait courir de grands risques à l'ensemble du groupe, ceux de voir s'interrompre le flux de bienfaits auquel les non-humains consentent. L'auteure identifie correctement cette conséquence puisqu'elle dit qu'« un homme qui n'observe pas cette règle tacite [...] est dangereux pour la communauté puisqu'il risque de faire fuir toute une catégorie d'existants à cause des mauvais traitements qu'il leur a infligés » (p. 164). Mais elle se trompe sur sa cause. La règle tacite

¹⁴ Alaska Natural Interest Lands Conservation Act (Anilca) [1980] ; Alaska Native Claims Settlement Act (Anasca) [1971] ; Indian Reorganization Act (1934).

¹⁵ Au nombre de ceux-ci, l'État d'Alaska, l'État fédéral, l'US Fish and Wildlife Service chargé de veiller à l'application de l'Anilca, les corporations indigènes (composées « d'Indiens des villes ») issues de l'Anasca, les gouvernements tribaux fondés par l'Indian Reorganization Act, les mouvements écologistes, les pasteurs anglicans...

¹⁶ Voir sa remarque sur les animaux qui porteraient « des jugements sur les hommes et sur les autres êtres qui les entourent » (p. 164). Selon Eduardo Viveiros de Castro (2009, *Métaphysiques cannibales*, Paris, PUF), les peuples amazoniens prêteraient aux animaux les mêmes capacités à opérer des distinctions entre continuités et discontinuités dans le monde qui les entoure que les humains mais en se percevant eux-mêmes comme des humains (et donc en rangeant les humains dans la non-humanité, ce qui leur permettrait de les considérer comme des proies).

¹⁷ Voir, par exemple, son analyse de la mise à mort en 2008 à Fort Yukon d'un ours blanc qui avait quitté sa banquise à 300 km de là, poussé probablement par la faim et la dégradation des conditions écologiques dans la zone arctique : « Le tuer, dit l'auteure, [...] c'est lui rendre toute sa subjectivité et se donner les moyens, entre hommes, de le considérer de nouveau pour lui-même et non comme la métaphore vivante et évocatrice d'éléments exogènes » (p. 200).

¹⁸ Dans ce cas, il pourrait s'agir d'une sorte de destin choisi avant sa naissance ou de toute autre explication permettant de désigner cet animal comme « bon à manger » par rapport à d'autres qui ne se laisseraient pas approcher donc tuer. Chez les Winye du centre-ouest du Burkina Faso, par exemple, les animaux que les chasseurs peuvent tuer sont des animaux « délinquants », ayant enfreint de nombreux interdits et que leurs propriétaires (les génies) ne protègent plus.

n'est pas l'obligation de tuer comme elle le dit, c'est l'obligation, si l'homme est en situation de pouvoir capturer un animal, de le tuer soit pour le manger soit pour consacrer sa dépouille à tout usage économique visant la reproduction du groupe familial.

N. Martin consacre des pages passionnantes à décrire la recherche par les Gwich'in du positionnement juste dans le monde. Il s'agit à travers des séjours périodiques dans la forêt ou grâce à une ascèse personnelle d'entrer en relation avec le flux mouvant des êtres en accordant à ce flux une qualité d'écoute telle qu'on se dote d'une capacité d'action : on devient apte à prévoir les événements, à les modifier – accomplir un rituel pour faire cesser la pluie – ou encore à obtenir que ce qu'ils amènent de bénéfique pour la vie des hommes se donne à ces derniers – dans la chasse ou la pêche –. Je ferai, pour conclure, deux remarques à ce propos. La première, en rapport avec les considérations précédentes sur la chasse et la pêche, porte sur le contenu et le sens de cette ascèse. Bien que l'auteure ne le mentionne pas explicitement, elle me paraît s'adosser sur l'expression de la dépendance, de la vulnérabilité de la condition humaine, la sollicitude des animaux ne pouvant s'obtenir qu'à condition d'être inspirée par la faiblesse, le dénuement constant qui frappent les hommes et qui les obligent à se mettre à l'écoute du monde pour subsister. Ma seconde remarque est plus générale. Il me semble que l'interdit, que l'auteure signale (p. 242-254), de se dévoiler ou de dévoiler ses pensées profondes par la parole, fait partie de l'ascèse gwich'in et des conceptions du groupe à propos des flux de la vie et de leur maintien. L'un des informateurs de N. Martin lui confie que s'il avait un pouvoir, il ne le lui révélerait pas parce que, s'il le faisait, ce pouvoir le quitterait. Il ajoute que les hommes-médecine ne parlaient jamais de leurs songes et il reproche à l'auteure d'avoir parlé du rêve récurrent de loup qui la poursuivait. En en parlant, elle l'a fait disparaître. Parler, révéler des éléments faisant partie de son identité profonde paraît être l'équivalent dans les rapports entre les hommes des attitudes proactives qu'adopte l'animal pour pouvoir apparaître comme un gibier aux yeux d'un chasseur : ces actes suspendent le flux mouvant qui fonde l'être, le protège et le transforme en objet potentiel, entraînant la perte de sa vie pour l'animal, la fin de ses pouvoirs pour l'homme.

Jean-Pierre Jacob

(Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, Suisse)

Jean-pierre.jacob@graduateinstitute.ch

À côté de nous le déluge.

La société d'externalisation et son prix

Stephan Lessenich

Écosociété, 2019, 230 p.

Au carrefour de nombreuses disciplines, l'analyse de l'économie-monde capitaliste s'est structurée comme

programme de recherche à partir des années soixante-dix. L'un de ses plus illustres théoriciens, le sociologue Immanuel Wallerstein, en avait fourni une synthèse très pédagogique, publiée en France en 2006 aux éditions La Découverte, sous le titre *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde*. Il y développait particulièrement deux traits centraux de cette approche : d'abord, la nécessité d'intégrer d'emblée l'analyse du capitalisme dans le contexte d'une division internationale du travail entre « processus de production centraux et périphériques », source d'un transfert permanent et structurel de plus-value des seconds vers les premiers ; ensuite, la nécessité de lier l'essor du capitalisme avec celui de l'État-nation moderne, dont le rôle décisif de soutien aux entreprises était à situer lui-même dans un contexte géopolitique de rapports de force entre États forts, qui abritent les activités les plus rentables, et États faibles, qui doivent se contenter des activités dites périphériques.

L'ouvrage de Stephan Lessenich, professeur de sociologie à Munich, paru en 2016 en Allemagne et (malheureusement assez mal) traduit en 2019 aux éditions Écosociété, s'inscrit explicitement dans ce courant d'analyse. Son auteur entreprend toutefois de le prolonger doublement : d'une part, sous l'angle de la dimension matérielle et écologique de l'économie-monde capitaliste, et en particulier des effets dévastateurs qu'elle provoque loin des pays nantis, chez « les autres » ; d'autre part, sous l'angle de ses conditions sociales de possibilité, et en particulier des mécanismes qui produisent et entretiennent notre indifférence, voire notre tolérance active aux effets pourtant désastreux de ce système, du moins tant qu'ils se manifestent chez « les autres ». C'est pour rendre raison de ces mécanismes que l'auteur forge le concept de société d'externalisation, ce qui consiste à opérer une sociologisation de cette notion classique de l'économie de l'environnement. Ce faisant, l'ouvrage se présente comme une contribution clairement engagée sur les racines mais aussi sur les remèdes possibles aux inégalités et aux désordres globaux actuels.

La thèse, développée en cinq chapitres, est à la fois forte et simple : le capitalisme comme système-monde se caractérise, dès son origine, non seulement par sa dynamique structurelle de concentration des richesses dans un nombre restreint de pays et de classes sociales au sein de ces pays, mais également par sa propension, tout aussi structurelle et indispensable à son fonctionnement, à en externaliser, à en « exterritorialiser » continûment ses conditions matérielles de possibilité : d'une part au moyen de l'accaparement de terres et de ressources et de l'exploitation de mains-d'œuvre sous-payées, d'autre part à travers le transfert des déchets et des activités les plus polluantes. Pour le dire autrement, nous vivons depuis plusieurs siècles sur le dos des « autres », nous nous enrichissons et vivons dans un environnement relativement préservé au prix de ravages provoqués

ailleurs dans le monde, partout où peut se développer en toute impunité l'exploitation des territoires, des populations et des « natures bon marché » (« *cheap natures* ») selon l'expression du théoricien de l'écologie-monde Jason Moore. Pour démontrer sa thèse, l'auteur convoque et combine de nombreux courants théoriques et mobilise des illustrations empiriques diversifiées : l'économie du soja en Argentine, la catastrophe du Rio Doce au Brésil ou encore, plus inattendu, les employés des pays du Sud chargés du nettoyage préventif des « déchets numériques » qui risqueraient de heurter la sensibilité des utilisateurs de réseaux sociaux, employés auxquels est donc réservée la vision des contenus les plus éprouvants...

On l'a dit, l'auteur prolonge un courant d'analyse ancien et bien constitué, celui du système-monde et de l'échange inégal. S'il le complète d'abord sous l'angle de l'échange écologique inégal, formalisé dans l'analyse économique dans les années 1990 notamment par Alf Hornborg, il introduit également ce qu'on pourrait appeler l'échange migratoire inégal, autrement dit la question des frontières et des asymétries dans le régime de circulation des personnes. L'auteur parle à cet égard de frontière semi-perméable, c'est-à-dire d'une frontière conçue et gérée, à travers la « politique des passeports » et celle des postes-frontières, pour autoriser, voire encourager, les seuls flux acceptables pour les États dominants : le tourisme bien entendu, sous toutes ses formes, mais aussi certains apports spécifiques de main-d'œuvre, en particulier celui des personnes indispensables à l'économie du *care*, les soins aux enfants et aux personnes âgées notamment. Lessenich évoque à ce propos le cas des Philippines, pays où les « soignantes sont devenues l'article d'exportation le plus promu officiellement » (p. 171).

L'auteur aborde également la question décisive du large soutien social dont bénéficie la société d'externalisation dans les pays dominants. Comment rendre compte de notre capacité, en tant que citoyens privilégiés de ce système-monde, à profiter d'un « mode de vie impérial » dans une relative bonne conscience, voire à en être d'actifs soutiens ? Cela repose pour Lessenich sur un véritable « habitus de l'externalisation », qui imprègne « les sociétés du Nord dans leur ensemble, malgré leurs multiples différenciations socio-structurelles internes » (p. 70). Cet habitus nous conduit, dans une sorte de complicité collective, mi-active, mi-passive, avec la société d'externalisation, à considérer comme normales, et au fond justifiables par toutes sortes d'argumentations, les monstrueuses inégalités mondiales. Et cet habitus de l'externalisation est d'autant plus prégnant qu'il peut compter également sur la peur de la perte de nos précieux avantages, sur la crainte de « perdre la belle vie » qui est sans conteste un puissant carburant des mécanismes de déni et de refoulement alimentant la dimension

psychologique de l'externalisation. On regrettera ici que l'auteur ne nous en dise pas davantage sur les mécanismes ayant présidé à l'instauration et à la reproduction de cet habitus. Cela aurait permis d'aller vraiment au bout de l'ambition de sociologisation de la notion d'externalité.

Un tel système n'est évidemment pas durable. Au fond, nous le savons depuis longtemps et nous commençons même à l'éprouver plus fortement depuis plusieurs années. Car ce qui caractérise la situation présente, explique Lessenich, réside à la fois dans la radicalisation de cette logique d'exploitation et d'accaparement, mais aussi dans l'arrivée de nouveaux compétiteurs, par exemple la Chine, prétendant également aux bénéfices de l'externalisation, ce qui en complexifie le jeu, et enfin dans la manifestation croissante des effets retour de ce système, avec au premier plan les flux de réfugiés et les conséquences du réchauffement climatique. Alors bien sûr, et il donne ici en quelque sorte la parole à la défense, on trouve bien des « chargés de relations publiques » du système en place pour expliquer que tout ne va pas si mal, que l'économie verte nous sauvera et que d'ailleurs les inégalités mondiales ont commencé à (légèrement) diminuer. Lessenich se livre à plusieurs reprises à une lecture critique des analyses sur les inégalités mondiales. Il rappelle tout d'abord que les inégalités entre pays sont toujours très supérieures à celles que l'on peut trouver et tolérer même au sein de pays aux structures sociales très inégalitaires, et que, par exemple, un chien étasunien a un meilleur « niveau de vie », qu'on peut évaluer à travers les dépenses consenties pour son entretien, que 40 % de la population mondiale... S'il présente par ailleurs les chiffres de Branko Milanovic attestant d'un recul historique des inégalités entre pays, en lien avec la montée en puissance (relative) des classes moyennes supérieures de nombreux pays asiatiques et le (relatif) déclin des classes moyennes inférieures de nombreux pays du Nord, c'est pour en critiquer le manque de profondeur sociologique : car ce qui compte au-delà des valeurs moyennes de revenus, ce sont aussi toutes les garanties qu'offrent, par exemple, un système de santé et un système social performants et solidaires, ce qui renvoie à des inégalités encore plus profondes mais plus difficilement objectivables. Que peut-on penser sinon de l'affirmation croissante d'une certaine prise de conscience écologique dans les pays riches ? Serait-elle de nature à nous rendre plus optimistes sur les chances d'évolution endogène de l'économie-monde ? Pas vraiment, car pour Lessenich, dans la mesure où « tout tourne autour du capitalisme » (p. 122), c'est bien le « système » qu'il faut changer et cette transformation systémique ne pourra advenir que sous l'impulsion des perdants du système actuel, « avant tout des pays du Sud et des gens dont le travail, la terre, l'eau, l'air, les richesses minérales et les gisements servent de fondement à notre vie » (p. 132). Nul doute que cet ouvrage à la fois très engagé et documenté suscitera la controverse, notamment en raison de la lecture

orientée qu'il propose de l'évolution actuelle des inégalités mondiales¹⁹, mais également parce qu'il fait la démonstration du caractère structurel, et au fond existentiel pour le capitalisme, du principe d'externalisation et des inégalités entre pays qu'il crée et renforce en permanence. Mais ce sera un moyen de contribuer à cette indispensable politisation des inégalités mondiales que l'auteur appelle de ses vœux.

Rémi Barbier

(ENGEES, Université de Strasbourg, UMR GESTE,
Strasbourg, France)

remi.barbier@engees.unistra.fr

Vulnérabilités et territoires

Maryse Gaimard, Matthieu Gateau, Francis Ribeyre (Eds)
Kairos, 2018, 297 p.

Vulnérable mais pas léthal

Caractériser une vulnérabilité suppose de connaître une menace mais aussi son impact potentiel sur un organisme vivant (donc pas le cadavre) et réactif (donc pas la pierre). La vulnérabilité est souvent mal mesurée faute de qualifier l'état sain de cet organisme, a fortiori si on assimile le corps social à un organisme vivant. L'expérience, directe ou héritée, sert alors de repère pour détecter une vulnérabilité inscrite dans une histoire personnelle ou collective. La Société d'écologie humaine (SEH) a donc de l'audace en croisant « vulnérabilités et territoires » comme thème de colloque, puis de publication collective²⁰, puisqu'elle assimile le territoire au vivant. Les contributions rassemblées dans l'ouvrage dirigé par Maryse Gaimard (démographie, Université de Bourgogne), Matthieu Gateau (sociologie, Université de Bourgogne), Francis Ribeyre (écologie, Société d'écologie humaine) et Bernadette Bichet (pharmacienne, Société d'écologie humaine) croisent les concepts de vulnérabilités et de territoires à partir de terrains contrastés et d'une contribution théorique.

Pour organiser ce foisonnement, les coordinateurs de l'ouvrage distinguent vulnérabilités environnementales et vulnérabilités sociales, mais les auteurs ramènent surtout les vulnérabilités à des déterminismes sociaux, avec éventuellement des facteurs spatiaux, comme la distance entre les acteurs interdépendants. L'interdépendance sociale semble en effet le postulat sous-jacent des

situations décrites. En manque (isolement) ou en surcroît (domination servile), les relations de dépendances orientent la dégradation des conditions de vie des habitants d'un territoire. Tous ne sont cependant pas aussi vulnérables à une même nuisance. Être riche de ressources abondantes et en bonne santé semble encore une protection efficace de son territoire ! Mais aucun texte n'indique de recette de succès et d'adaptation fructueuse, alors reste à scruter la litanie de la misère, cruellement évidente pour les exilés dont les champs sont minés, souvent opaque pour les représentations instantanées de transformations d'une économie territoriale. L'illustration de couverture témoigne de cette difficulté à représenter la vulnérabilité territoriale. Empiler des images inquiétantes de lotissement inondé et d'une personne terrassée donne-t-il du sens ? Considérer les vulnérabilités et les territoires, mais pas spécifiquement les vulnérabilités des territoires ni les territoires des vulnérabilités, aggrave la confusion faute de facteurs clés maîtrisables... Ce panel informe sur des situations diverses, inquiétantes mais aussi, hélas, suffisamment ordinaires pour alerter sur des dégradations potentielles. Toutefois, l'accumulation d'inquiétudes brouille la compréhension des menaces, des nuisances, des enjeux et des éventuelles dégradations. Un ouvrage collectif est un compromis (aussi temporel) qui réduit au plus petit dénominateur commun. Mais que nomme-t-on vulnérabilité ? La pauvreté des personnes ou d'un territoire, la stigmatisation, la mort, la dégradation des ressources vitales, la rupture, l'exil, l'anomie ? Si le risque conjugue aléa et vulnérabilité, les établir induit une situation de référence, une moyenne normale, un fonctionnement typique ou idéal. En fait, il s'agit aussi de transformation sociale, d'adaptation contemporaine, d'évolution historique. Si le territoire est un système d'interactions, alors la vulnérabilité se mesure selon l'appartenance ou la désocialisation des individus par rapport au groupe. Des dynamiques territoriales absorbent ou accentuent les perturbations ambiantes, mais il faut distinguer les parcours individuels et les évolutions de toute la population (démographie, économétrie).

Mieux vaut préciser vulnérabilité de qui à quoi, par exemple pour les sols déjà pollués où la vulnérabilité éventuelle est celle des futurs habitants. L'absence d'entretien du patrimoine provoque des cercles vicieux entre paupérisation économique et dégradation des ressources naturelles (à l'évidence pour la dévalorisation des friches industrielles polluées et sans emploi). Le pillage direct ou indirect du territoire, comme appropriation abusive, est encouragé par l'illusion d'une possible colonisation dense de nouvelles « terres vierges », forêts tropicales ou cercle boréal. Les habitants sont les acteurs et les victimes de cette prédation du territoire, puisque la paupérisation les réduit à la dépendance servile, y compris en affamant les paysans, et les incite à surexploiter le voisin

¹⁹ Cf. « Toute unanimité concernant les effets de la mondialisation est impossible » (B. Milanovic, *Le Monde*, 3-4 février 2019).

²⁰ *Vulnérabilités et territoires* sont les actes des 27^{es} journées scientifiques de la SEH qui se sont tenues à la Maison des sciences de l'homme de Dijon du 19 au 21 octobre 2016.

et le voisinage pour s'extraire des trappes à pauvreté. Les mécanismes de vulnérabilité interrogent aussi sur la minéralisation des matières premières par l'exploitation minière des biotopes qui remplace l'agriculture. La croissance démographique globale amplifie les fragilités par la multiplication de la consommation et surtout du gaspillage. Les vulnérabilités forment des phases de déséquilibre dans des cycles naturels, démographiques ou culturels. Des transformations brutales révèlent une inadéquation à des faits anormaux. À l'échelle du territoire, il apparaît une inadéquation des comportements économiques à l'équilibre des ressources et des contraintes d'un terroir. L'enjeu est d'afficher la menace, comme pour les sols pollués où les industriels se conformaient à une reconversion industrielle. À l'échelle sociale, la vulnérabilité révèle une anomie.

Reste à explorer les vulnérabilités, les caractériser, les mesurer et les hiérarchiser. Dépasser les monographies nécessite une méthode et des critères stables (éventuellement les indicateurs de l'ONU) pour distinguer l'exceptionnel du normal et surtout dédramatiser des situations graves mais peu représentatives d'évolutions générales. L'échelle géographique et démographique d'observation pertinente reste à ajuster selon le problème, l'échantillonnage et les méthodes d'extrapolation. Analyser une population par groupes de recensement plutôt que par région administrative a du sens si le recensement est fiable, mais suppose un consensus sur le traceur à surveiller d'une zone à l'autre, surtout si l'on admet que la variation du vent désoriente la lecture des contaminations possibles...

L'aménagement zonal du territoire et l'urbanisme mono-actif fragilisent jusqu'à l'autodestruction (les stations de ski, les zones industrielles polluées, les quartiers ghettos de chômeurs en logements sociaux). Certains aménagements concentrent le risque pour mieux le ceinturer, mais d'autres investissements le disséminent en le banalisant. Comme pour tous les risques, percevoir la vulnérabilité est lié à la réalisation de la menace, mais aussi à la sensibilité à la différence (désenclaver un bourg forestier guyanais marque soudain les hameaux sous-développés). Pas d'accident, pas de risque, juste une préoccupation latente ou alarmiste parmi les gestionnaires ou contestataires (diffusion des nanotechnologies). Sinon, reste la solidarité rusée pour revivre en s'appropriant les ressources marginales d'un territoire, en privatisant les bancs des centres commerciaux ou en transformant l'isolement en sentier touristique. Les mécanismes, facteurs et causes de vulnérabilités renvoient aux dynamiques démographiques et sociales (si on espère vieillir à son tour, mieux vaut le patriarcat que l'abandon des villes nouvelles à l'incurie juvénile). La financiarisation de l'économie accentue la dépendance matérielle. L'histoire d'un territoire et la prospective éclairent

comment une transformation provoque une vulnérabilité. Convertir des sols industriels pollués en habitat joue sur la responsabilité selon la connaissance de la menace héritée : danger pour les futurs habitants, dévaluation financière de la parcelle, responsabilité administrative ? La vulnérabilité fondamentale est l'oubli de la mémoire industrielle : la faillite des entreprises disperse l'information et entraîne une défaillance sanitaire. La modélisation historique offre des scénarios des transformations probables, des interdépendances sociales et écologiques.

Malgré des investigations de terrain très détaillées, beaucoup des situations relatées omettent de caractériser une situation de référence. Les contributions expriment des inquiétudes, identifient des facteurs péjoratifs, racontent des transformations, mais abandonnent leur cas à une pseudo-évidence de vulnérabilité sans expliquer les critères d'évaluation. Les contributions les plus démonstratives comparent la gestion spécifique de territoires similaires (politiques anti moustique tigre). Observer l'apparition d'une vulnérabilité est évidemment plus facile avec une date historique : ouverture ou fermeture d'une route, création d'une activité économique, déclenchement d'une guerre. Plus souvent, la confusion des causes et des conséquences provoque une confusion des explications peu démonstratives. Il manque souvent une description explicite de la menace et des populations concernées. Parfois, il s'agit de classiques fragilités physiques ou de précarités économiques. Leur accentuation tient à leur conjugaison. L'illusion d'une société providentielle, tant étatique qu'assurantielle, estompe la menace de la conscience contemporaine. Pourtant, hélas, l'exil prive des protections territoriales : frontière, propriété, contrats économiques, formation et diplômes. Faute d'explicitation la référence optimale, le constat peut enjoliver un idéal ou noircir des difficultés ordinaires pour les populations. La situation sanitaire à Madagascar peut effectivement être mesurée au regard d'un fonctionnement optimal d'une médecine publique nationale théorique... sans valoriser combien l'inventivité locale révèle l'adaptation des praticiens aux conditions économiques et sociales (capacités d'ailleurs très bien décrites). La rédaction accentue parfois ces ambiguïtés faute de mesure des phénomènes ou des dégradations, de spécification des variables, de définition des termes, de double sens. L'interprétation tient dans certains textes plus de l'évidence intuitive par le contexte que de l'identification des facteurs discriminants. Certaines contributions insistent sur l'accumulation des vulnérabilités locales, mais sans comparer à des moyennes nationales. Il est certes utile de signaler ces cumuls de handicaps, mais il faut expliquer les mécanismes d'amplification pour comprendre où améliorer la vie des pauvres, des inondés, des isolés. L'enclavement marque la vulnérabilité territoriale. Dans une économie d'interconnexion, entraver la mobilité des

personnes et des informations fragilise. L'enclavement justifie l'appel à l'aide, pratique et économique, de la solidarité nationale, mais alors, les solutions provoquent des divergences de projets et exigent une estimation de la situation, une évaluation des chances des nouveaux investissements et une mobilisation des énergies, donc d'admettre la nécessité politique de l'interdépendance.

La sociologie n'est pas le socialisme. La science constate, mesure, explique, mais ne résout pas l'équation équitable des vulnérabilités sociales... surtout si le marché foncier concentre les pauvres sur les parcelles les plus exposées. Pour les villages alpins, le village montagnard au sommet de son île, la Casamance, les hameaux isolés, le bourg isolé de la préfecture, la préfecture isolée de la Métropole, l'enclavement est aussi social, économique et administratif. Initialement protecteur, le statut administratif d'une réserve ethnique ou naturelle peut devenir un territoire d'enfermement social si la population aspire à intégrer le fonctionnement économique ordinaire (marché, emploi salarié, diplômes scolaires). Maîtriser la transformation conduit à énoncer des vulnérabilités au regard de la situation de référence et du projet d'une population. Outre les appréciations subjectives, certaines situations comportent des ambivalences : vulnérabilité qualifiée par qui ? selon quels intérêts ? Les inquiétudes et les doléances des uns sont les ressources d'autres qui s'adaptent à la transformation ambiante (tant dans les Alpes qu'à La Réunion). Il est donc nécessaire de distinguer d'une part des fragilités qui peuvent être corrigées ou compensées, et d'autre part des vulnérabilités agglomérées qui excluent du territoire devenu plus dangereux que protecteur. L'exil expose alors à la famine faute de territoire à valoriser ou à la servitude comme condition d'accès au territoire étranger. Les conflits territoriaux locaux peuvent s'atténuer s'ils sont circonscrits et si des espaces de migration existent, mais les statuts nationaux, la propriété et l'inclusion économique délimitent aussi des solidarités ou des exclusions. Le défi planétaire est la saturation des ressources naturelles alors qu'une transformation globale des conditions naturelles, le changement climatique, accentue les transformations brutales. Annoncer les vulnérabilités permet d'énoncer les cercles de solidarités. Cette ambition ne résoudra cependant pas chaque perturbation écologique locale ni la territorialisation de chaque dégradation sociale. Inspirer la réflexion des concepts fondateurs ramène aux interrogations de la sociologie : la cohésion de l'appartenance dépasse-t-elle l'anomie de la désocialisation ?

Stéphane Cartier

(CNRS, UMR Pacte, Grenoble, France)

Stephane.cartier@univ-grenoble-alpes.fr

Pour une révolution dans la mer.

De la surpêche à la résilience

Didier Gascuel

Actes Sud, 2019, 529 p.

Didier Gascuel est professeur en écologie marine à Agrocampus Ouest à Rennes. Ses travaux de recherche portent sur l'exploitation durable des ressources vivantes de la mer et sur la modélisation des impacts de la pêche. Il est membre du conseil scientifique de l'Ifremer et du conseil scientifique des pêches de l'Union européenne.

Dans ce livre ambitieux, il se propose de sortir de la logique du déclin des pêches maritimes dans le monde et de promouvoir la gestion durable des ressources vivantes de la mer. Il fait remarquer dès l'introduction que « Si nous échouons à résoudre cette petite crise écologique, serions-nous capables de résoudre la grande... et de nourrir de manière durable les 9 ou 10 milliards d'humains qui s'annoncent à l'horizon 2050 ? ». L'ouvrage se structure en trois parties : d'abord le diagnostic de la situation ; ensuite l'analyse des conditions de la durabilité ; enfin, la description des trois ruptures souhaitables pour mener à bien cette « révolution dans la mer ».

Dans une première partie intitulée « La dynamique de la surexploitation des écosystèmes marins », D. Gascuel analyse l'évolution des pratiques d'exploitation et leurs conséquences tant sur les écosystèmes marins que sur la commercialisation des espèces. Il part de la naissance de la pêche au paléolithique, avec l'invention du hameçon et du harpon au magdalénien (entre le XVII^e et le XII^e millénaire avant notre ère), montre les progrès des grandes civilisations (Grecs, Romains, Moyen Âge...) et la naissance de la première grande pêcherie monospécifique, celle du hareng en mer Baltique et en mer du Nord. Les ressources marines sont, pendant longtemps, considérées comme inépuisables. Mais les signes d'approche des limites de la capacité de production des ressources marines vivantes apparaissent avec les progrès techniques réalisés au XIX^e siècle et surtout au début du XX^e siècle. Les bateaux à hélice, les treuils à vapeur (permettant de tirer d'immenses chaluts très peu sélectifs), le harpon pneumatique conduisent à la quasi-extinction de certains stocks comme la morue de Terre-Neuve ou plusieurs espèces de cétaqués. Sur le plan scientifique, au vu de ces chutes de production, la controverse sur le caractère inépuisable des ressources marines devient obsolète et une série de campagnes océanographiques et de travaux de chercheurs posent les bases mathématiques et biologiques d'une gestion dite « optimale » des pêches, pour l'homme naturellement.

Le lien entre effort de pêche et production est alors bien cerné et la gestion des flottilles semble la bonne règle pour garantir des flux réguliers de débarquement et servir un marché en croissance continue. Mais la puissance des bateaux et le perfectionnement des technologies de repérage et de capture annihilent les efforts de la gestion quantitative des bateaux. Alors que la pêche industrielle se généralise à tous les océans, l'estimation des pratiques illégales devient indispensable afin d'ajuster leurs modèles de manière réaliste et non théorique.

En parallèle, l'approche scientifique sort du strict cas des espèces d'intérêt commercial pour considérer les zones de pêche comme des « écosystèmes » à part entière avec des causes de variation de plus en plus nombreuses comme la pollution, les espèces invasives, la destruction des habitats. Depuis plusieurs décennies, ces évolutions s'observent à l'échelle océanique, notamment celles liées à l'évolution du climat via ses effets multiples sur la mer (réchauffement, acidification...) et sur les espèces, qu'elles soient mobiles comme les poissons ou fixées comme les coquillages. Ce changement d'échelle est intéressant car il montre la nécessité de l'interdisciplinarité et du multi-scalaire dans les échelles de temps et d'espace, si l'on veut assurer la durabilité d'une ressource en système ouvert comme une pêcherie dans une région donnée.

Dans une deuxième partie, cette fresque historique initiale est complétée par une description des méthodes de gestion des pêches. Cette gestion est globalement jugée comme se situant « entre théorie et impuissance ». L'auteur présente le socle scientifique utilisé pour la mise en œuvre des politiques de gestion des pêches et s'arrête sur leurs succès et leurs échecs. Ce qui est frappant à nouveau, c'est de voir que la compréhension scientifique de la gestion « optimale » d'une pêcherie (notion de plus en plus difficile à définir) doit mobiliser un nombre croissant de disciplines pour essayer de rendre compte de la complexité du vivant en jeu. Les modèles dits « bioéconomiques », calqués au départ sur des modèles de production terrestre de type « extraction » se révèlent inopérants en raison de mécanismes d'adaptation spécifiques au monde marin comme l'exceptionnelle fécondité de nombreuses espèces. L'auteur décrit ensuite les cinq principaux facteurs de déclin des pêches encore à l'œuvre aujourd'hui : l'individualisme des pêcheurs, la priorité donnée au court terme, l'achat de la paix sociale par le recours aux subventions, l'ultralibéralisme du marché des produits de la mer et enfin le productivisme sans prise de conscience des vrais enjeux. Le constat fait en conclusion de cette partie est pessimiste : les deux tiers des pêcheries mondiales sont surexploités. Il conclut cette partie par deux phrases percutantes : « La gestion des pêches s'appuie sur des représentations du passé, commence à résoudre les problèmes d'hier et parle des problèmes de demain, sans vraiment s'y atteler. Il est temps (...) d'engager une révolution dans la mer ».

La troisième et dernière partie, intitulée « Trois ruptures pour une révolution dans la mer », présente les trois ruptures nécessaires à la mise en œuvre de la « pêchéologie » et donc à la réconciliation de l'exploitation avec la préservation, et propose de passer du constat aux solutions.

Garder la pêche et minimiser l'impact : le prédateur intelligent

Dans sa promotion de la « pêchéologie », l'auteur prône la création d'une nouvelle alliance homme/nature basée sur un changement de paradigme visant à minimiser au maximum les impacts de la pêche. Ce changement de paradigme passe par une approche éthique dont l'objectif serait notamment d'orienter tous les organismes pêchés vers la consommation humaine. Cette limitation des impacts passe aussi par la redéfinition des limites d'impact écologique acceptables. Ce défi ne peut pas s'appuyer uniquement sur la science. Sur la base de travaux conduits dans divers pays du monde (Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis, Canada...), le rendement maximum durable est décrit comme un concept obsolète. Ce constat impose de rechercher plutôt une approche par consensus, démarche toutefois complexe à mettre en œuvre au niveau des réseaux trophiques. Ce chantier, nécessaire, est maintenant ouvert.

Les techniques de pêche doivent aussi évoluer. L'augmentation de la taille des mailles des engins est une mesure classique pour augmenter l'âge des captures et donc la biomasse. De même, une limitation des dispositifs non sélectifs, voire une interdiction des méthodes de pêche les plus impactantes comme le chalutage de fond, doit être posée.

Les mesures de protection de l'océan ont aussi un rôle à jouer dans la limitation des impacts. Dans ce contexte, les aires marines protégées (AMP) sont importantes pour augmenter l'abondance et la diversité des espèces. Les initiatives internationales visant à augmenter la surface des AMP sont une bonne chose mais l'efficacité de ces mesures passera par une augmentation du niveau de contrôle et de protection de ces zones. De même, la promotion d'une implication plus forte des acteurs de la recherche et des parties prenantes au sein des AMP contribuerait à une meilleure efficacité de ces outils.

Maximiser l'utilité économique et sociale : l'objectif, c'est l'Homme

Dans le rôle nourricier de la pêche, la minimisation des impacts est le meilleur moyen pour accroître la rentabilité économique de cette activité. Toutefois, la pêche n'a pas qu'un rôle nourricier. Elle a une fonction importante dans le développement territorial. Cette double finalité impose alors d'adapter les choix qui sont faits en matière de gestion de la pêche et explique la

complexité des décisions prises. Pour autant, l'approche d'économie écologique est fortement décriée par l'auteur qui préfère donner une place plus importante à l'éthique dans les choix opérés. Le pêcheur est aussi un acteur aux rôles et aux choix complexes. Sa fonction a évolué au cours du temps et a pris désormais de multiples formes : sentinelle de l'environnement, porteur de culture... La valorisation de ces différentes fonctions peut aussi être un support complémentaire à la rentabilité économique de l'activité.

Garantir l'intérêt commun : de nouvelles exigences démocratiques

Pour l'auteur, le libre accès aux ressources marines est en grande partie responsable du problème de la surexploitation de ces ressources. Même s'il s'agit d'un bien commun, la mise en place de règles au travers de réglementations étatiques ou communautaires est indispensable. Les États ont sur ce point un rôle majeur à jouer en établissant les règles mais aussi en veillant à leur respect. Au-delà des États, il est indispensable d'associer d'autres acteurs non étatiques à l'instar des associations, des ONG, des consommateurs qui, avec les pêcheurs, constitueront des communautés d'intérêt construites autour d'une vision commune. Ces différents acteurs disposent maintenant de divers leviers qui peuvent influencer sur les pratiques et donc sur la surexploitation. Dans ce contexte, la formation a aussi un rôle important à jouer en permettant un partage des connaissances et donc une appropriation de ces dernières par un large panel d'acteurs disposant alors d'un langage commun.

On retrouve dans cette dernière partie le fil conducteur de l'évolution du secteur : toute solution durable pour les pêcheries mondiales passe par une approche intégrée de tous les enjeux, y compris ceux qui sont encore difficilement quantifiables ou mal compris. Cela est d'autant plus vrai que le changement climatique semble s'accélérer et que de fortes contraintes pèsent et pèseront encore plus sur le secteur au cours des prochaines décennies : démographie, sécurité alimentaire, pollution, conflits d'usage, activités illégales. On peut regretter que l'auteur n'ait pas évoqué plus en détail les relations entre la pêche et les nouveaux usagers de la mer, comme les parcs marins éoliens. Il y avait là une belle opportunité de coopération et d'observation, surtout avec l'effet « récifs » (non mentionné) des structures actuelles et, plus encore à venir, des éoliennes flottantes. Compte tenu des bouleversements prévisibles des écosystèmes marins en lien avec le changement climatique, il y aurait peut-être lieu de s'interroger sur les ruptures possibles de la viabilité de certaines pêcheries liées par exemple aux récifs coralliens ou aux mangroves, deux écosystèmes menacés. Mais l'analyse de ces problématiques aurait probablement alourdi à l'excès un ouvrage déjà très riche.

Il faut enfin souligner le style direct et imagé de D. Gascuel qui permet une lecture fluide. Les concepts les plus ardues sont expliqués avec aisance et l'auteur est particulièrement inspiré quand il décrypte l'évolution historique d'une théorie ou d'une politique. On sent que les problèmes sont bien posés et que leurs mécanismes sont anciens, connus et documentés, mais difficiles à faire évoluer. D. Gascuel démontre avec beaucoup de pédagogie qu'il existe de solides raisons d'espérer sur le long terme. On ne demande qu'à le croire.

Wilfried Sanchez

(Ifremer, Direction scientifique, Sète, France)

wilfried.sanchez@ifremer.fr

Denis Lacroix

(Ifremer, Direction générale, Sète, France)

dlacroix@ifremer.fr

La recherche en action : quelles postures de recherche ?

Justine Ballon, Pierre-Yves Le Dilosquer, Maxime Thorigny

Éditions et presses universitaires de Reims, 2019, 195 p.

La recherche en action : quelles postures de recherche ? a été rédigé à l'issue d'une journée d'animation scientifique qui s'est déroulée à l'Université de Reims-Champagne-Ardenne le 4 avril 2019. Cet ouvrage et la journée scientifique sur laquelle il s'appuie ont été financés par L'Association française d'économie politique, l'UFR des sciences économiques, sociales et de gestion et l'école doctorale SHS 462 de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, et l'UMR Ladyss. L'objectif de ce soutien est de promouvoir le pluralisme scientifique, notamment en économie, avec pour enjeu de favoriser ainsi le fonctionnement démocratique de notre société.

Les trois jeunes chercheurs, Justine Ballon et Pierre-Yves Le Dilosquer de l'UMR Ladyss et Maxime Thorigny du laboratoire Regards, à l'initiative de cette journée, ont coordonné sa rédaction. Tous les trois sont doctorants en économie et bénéficient d'une bourse Cifre (Convention industrielle de formation par la recherche). Ce type de contrat doctoral formalise l'articulation entre la production de connaissances nécessaire à la thèse et l'action au bénéfice de l'acteur économique, employeur du doctorant. C'est clairement ce contexte de réalisation de la thèse qui les a amené à s'interroger sur leurs postures de recherche. Toutefois cette articulation entre recherche et action n'est pas l'apanage des seules bourses Cifre conçues pour favoriser l'innovation. D'ailleurs, l'ouvrage ne se focalise pas sur la négociation contractuelle des bourses Cifre mais ouvre une réflexion plus large sur les conditions de mise en œuvre de thèses

en recherche-action prenant en charge des problèmes sociétaux selon un mode de recherche, qualifié de mode 2 par Gibbons *et al.*²¹. Produire des connaissances utiles à leur résolution engage alors le chercheur à construire une relation aux situations problématiques qui apparaissent et se développent dans la société. Or cette construction ne va pas de soi pour des chercheurs souvent formés à observer le monde tel qu'il est plutôt qu'à le transformer. Là est le défi méthodologique, épistémologique et éthique que soulève cette démarche : concilier l'activité de recherche répondant aux exigences académiques, notamment de distanciation entre le sujet et l'objet d'étude, avec l'engagement au côté des acteurs transformant la situation étudiée. L'ouvrage de Ballon, Le Dilosquer et Thorigny interroge cette posture épistémologique vis-à-vis du « terrain », son mode de construction et son évolution au cours de l'investigation scientifique.

S'interroger sur sa posture vis-à-vis de son terrain engage le chercheur dans une démarche réflexive. La journée d'animation scientifique qui a donné lieu à cet ouvrage a su créer une arène, que le lecteur imagine aisément bienveillante, permettant aux jeunes chercheurs de présenter et de discuter, non pas leurs thèmes et leurs résultats de recherche, mais la fabrique, le « back-office », de leur recherche. Il convient de saluer cette initiative car de tels dispositifs qui permettent aux chercheurs de s'interroger sur leurs pratiques sont rares et donc précieux. L'ouvrage qui en découle nous offre ainsi un point de vue sur les présentations de jeunes chercheurs, leurs questionnements, leur « bricolage » et le sens qu'ils donnent aux choix qu'ils ont faits durant leur travail de recherche... C'est ainsi neuf analyses réflexives de doctorants qui sont présentées dans neuf des dix chapitres de l'ouvrage. Sur ces neuf thèses ainsi dévoilées toutes procèdent d'une recherche action et trois relèvent d'un contrat Cifre. Les doctorants ont vraiment joué le jeu : point de démonstration de l'excellence scientifique et de la pertinence des approches développées au regard de la question de recherche. D'ailleurs, les questions de recherche ne sont pas toujours explicites, ce qui n'enlève en rien de l'intérêt du dévoilement de cette recherche en train de se faire et de son articulation avec l'action. Ces chapitres sont précédés d'une introduction posant le problème et présentant une courte synthèse des deux tables rondes qui se sont déroulées lors de la journée scientifique « De la théorie à la pratique : retours d'expériences et réflexions épistémologiques sur la posture de la chercheuse ou du chercheur dans une recherche en action » (intervenants : Florence Allard-Poesi et Hugues Bazin) et « Construction d'une posture épistémologique de recherche par les doctorants en Cifre »

(intervenants : Pierre-Yves Le Dilosquer, Marlène Dulaurans et Nicolas Chochoy). Le dixième chapitre livre les réflexions de ces intervenants. Enfin, une courte conclusion pointe que cette journée est sans doute la première d'une série de rencontres annuelles sur le thème des postures de recherche. Elle a donné lieu à un réseau qui s'organise sur le réseau social LinkedIn²².

Les intentions de l'ouvrage sont claires : accompagner la pratique réflexive sur la posture des chercheurs par le partage d'expériences, mettre en lumière la pluralité de ces postures et œuvrer à leur reconnaissance par la communauté des chercheurs, traiter des particularités des thèses en recherche-action, et en particulier des contrats Cifre et de leurs conséquences sur la posture de recherche. Les auteurs considèrent toutefois que le processus réflexif qu'ils proposent s'adresse aux chercheurs de SHS, écartant de fait les chercheurs des sciences de la nature. Les expériences relatées dans l'ouvrage s'inscrivent en effet en sociologie, géographie sociale, anthropologie, psychologie, sciences politiques, STS et sciences de l'éducation. L'économie brille par son absence, ce que déplorent les auteurs. À la lecture des expériences, il apparaît que l'adhésion à la réflexion proposée dépend plutôt du paradigme épistémologique embrassé par le doctorant : le constructivisme invite le chercheur à s'interroger sur son rôle dans la production de la connaissance là où le positivisme ne questionne que le domaine de validité de la connaissance produite. Il serait toutefois dommage de ne pas tenter d'étendre la pratique réflexive proposée ici à l'ensemble des doctorants engagés dans une production de connaissances utiles à l'action. Le dispositif Cifre permettrait cela puisque les difficultés et les interrogations relatées dans l'ouvrage par les doctorants en SHS sont très similaires à celles de nombreux doctorants Cifre en sciences de la nature.

Les expériences de recherche exposées dans l'ouvrage constituent une bibliothèque de cas qui illustre la façon dont se construit une posture de recherche. Celle-ci apparaît clairement comme le fruit d'une interaction plus ou moins maîtrisée par le chercheur entre sa propre subjectivité, les pratiques et les normes de sa discipline, et les possibles du terrain investigué. Cette posture apparaît dynamique : elle relève d'une transformation continue construisant l'adéquation entre sujet chercheur et son objet d'étude, donnant ainsi corps au chercheur acteur-auteur-apprenant dépeint par la philosophe Isabelle Stengers. Le lecteur relève la singularité des postures épistémologiques, rapport que chaque chercheur entretient à son objet et à son terrain. Les analyses réflexives présentées dévoilent la diversité des compétences que le chercheur met en œuvre pour conduire sa recherche et qui peuvent relever de trois activités : praticien, consultant et

²¹ Gibbons M., Limoges C., Nowotny H., 1994. *The new production of knowledge. The dynamics of science and research in contemporary societies*, London/New Delhi, Sage.

²² www.linkedin.com/groups/8769713/.

chercheur. Elles questionnent toutes l'équilibre entre engagement sur le terrain et distanciation permettant de garantir la qualité des interprétations scientifiques. Sur le plan méthodologique, les interrogations portent sur l'accès au terrain et la négociation le permettant, sur les interactions avec les acteurs, l'adéquation entre les représentations des chercheurs et celles des acteurs, le recueil des données et leurs mises en forme lorsque, par exemple, celles-ci sont recueillies de façon informelle, la mise en œuvre des démarches participatives, leur impact sur les jeux d'acteurs, et la possibilité de les conduire dans des organisations réfractaires... La transformation sociale qu'opère ce type de recherche entraîne également un questionnement éthique. La principale question porte sur la gestion du risque de desservir les intérêts des acteurs de terrain en produisant une analyse critique et distanciée de la situation problématique. Une telle analyse aura un impact qui en retour peut conduire à ce que le chercheur ne puisse plus accéder à un terrain, voire dans le cas d'une thèse Cifre à une rupture de son contrat avec son employeur.

Si la réflexivité porte sur la relation entre distanciation et engagement vis-à-vis du terrain, elle instruit essentiellement le volet « production de connaissances » de cette interaction. C'est la « scientificité de la démarche » et l'« objectivité de l'analyse » qui sont discutées dans le rapport à l'action. Alors que les auteurs affirment que les postures de recherche analysées

cherchent non seulement à observer et à comprendre l'objet de recherche mais également à le transformer, ce volet « transformation » n'est pas explicitement questionné. Les expériences présentées comme des exemples montrent d'ailleurs une forte disparité dans le niveau de coconstruction du problème et des connaissances avec les acteurs de terrain. L'utilité des connaissances produites n'est pas non plus interrogée. Traiter des deux facettes de la posture de recherche aurait permis d'engager le débat sur la responsabilité du chercheur.

L'exposition dans cet ouvrage de la créativité, de la diversité des postures et de la qualité des analyses réflexives des jeunes chercheurs est jubilatoire. D'une part, elle rassure le lecteur-chercheur : il n'est pas seul avec ses questionnements épistémiques. Elle va l'aider à les appréhender même si le lecteur aurait aimé voir émerger un cadre pour traiter de ses propres questionnements. La proposition ici est de nourrir la réflexion de chacun à partir de la bibliothèque de cas présentée. Le lecteur aimerait avoir accès aux échanges auxquels a donné lieu la présentation de ces expériences. Cette exposition nous démontre enfin que la recherche demeure imaginative dans un environnement académique fortement sclérosé par les exigences de la « bonne » science.

Laurent Hazard

(INRAE, UMR AGIR, Castanet-Tolosan, France)

laurent.hazard@inrae.fr